

—C'était pour moi un cas de conscience de ne pas laisser subsister la moindre inquiétude en vous, qui aurez prochainement besoin de sécurité et de calme, et j'ai laissé de côté la question d'amour-propre, dit Appyani.

Puis, se tournant de nouveau vers le malade :

—Inutile donc, mon pauvre Bussièrès, d'essayer de faire abandonner son projet à la comtesse !... et c'est bien le cas de dire avec le proverbe : « Ce que femme veut... »

« Du reste, il ne serait plus temps d'y faire opposition : mes deux confrères les docteurs Bronchard et Mullème sont prévenus et ont bien voulu accepter de se joindre à moi pour le diagnostic qui doit rassurer Mme de Bussièrès !... »

« Il ne vous reste donc plus qu'à accepter de bonne grâce, ainsi que je l'ai fait, ce que nous ne pouvons éviter.

Le comte avait gardé le silence.

Mme de Bussièrès, très émue, continuait de laisser parler le médecin.

Le docteur Appyani reprit, toujours sur le même ton d'enjouement :

—C'est donc une chose entendue, et vous pourrez vous flatter, mon cher ami, d'avoir réussi à déranger deux des personnalités, les plus célèbres du monde médical.

« Je connais en Europe bien des princes plus ou moins régnants pour lesquels les docteurs Bronchard et Mullème ne se dérangeraient pas aisément.

« Et, lorsque l'on saura que ces deux grandes notabilités ont été appelées en consultation pour vous, les gazettes du high-life ne laisseront pas échapper l'occasion d'en faire une bonne petite réclame.

« Et demain, vous serez un malade à la mode !

La comtesse comprit l'intention et remercia le médecin, en lui adressant un bon regard.

Le comte s'était peu à peu remis de l'impression qu'il avait éprouvée en apprenant que le docteur Appyani s'était rendu au désir manifesté avec tant de d'insistance, par Mme de Bussièrès.

Il se félicita en termes émus d'être l'objet de tant d'affection et de sollicitude.

Puis, prenant dans les siennes la main du docteur :

—A vous, mon cher ami, prononça-t-il, je dois des excuses pour l'épreuve à laquelle on a mis votre amour-propre de médecin...

—Allons !... allons !... répliqua le docteur en manière de conclusion, la cause est entendue... Mme la comtesse a gagné son procès !

Le lendemain, à l'heure qu'avait indiquée Appyani, François venait annoncer l'arrivée des deux médecins attendus pour la consultation.

Appyani alla les recevoir au salon et les présenta à la comtesse de Bussièrès, qui presque aussitôt se retirait afin de laisser le docteur mettre ses deux confrères au courant de la situation du malade, ainsi que cela se passe habituellement.

Quelques minutes après, le docteur Appyani introduisait ses deux confrères dans la chambre du malade.

Le comte de Bussièrès s'était levé pour se porter au-devant d'eux, mais il avait dû s'appuyer aussitôt sur le bras de François.

Appyani, après la présentation de rigueur, fit asseoir le malade sur la chaise-longue.

Puis, d'un signe il congédia le domestique, qui sortit et ferma la porte.

Les consultations se passent presque toujours de la façon suivante.

Le médecin de la maison ayant mis ses confrères au courant de la situation du malade, ces derniers examinent celui-ci, sans se communiquer leurs observations autrement qu'à voix basse, de façon que l'attention du malade ne soit pas mise en éveil.

Les deux médecins appelés en consultation par Appyani ne procédèrent pas autrement.

Ils auscultèrent, à tour de rôle, le comte longuement, sans qu'il pût voir, sur leur physionomie, ce qu'ils pensaient de son état.

Chacun des deux praticiens adressa alors quelques questions au comte, uniquement afin de prolonger un peu cette consultation, car déjà leur opinion était faite.

Peu après ils prenaient congé du malade pour se retirer, avec Appyani, dans la pièce où François avait reçu l'ordre de préparer d'avance sur la table tout ce qu'il fallait pour écrire.

C'est le moment où les médecins se communiquent leurs observations et s'avouent le plus souvent, après s'être mutuellement communiqué leur diagnostic, qu'il n'y a plus rien à faire.

Alors on se décide, par acquit de conscience, à essayer une médication *in extremis*, en s'appuyant sur ce dicton si rarement justifié : « Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir ! »

La conversation entre les trois médecins ne pouvait être de longue durée.

Le docteur Bronchard avait résumé son opinion par ces simples mots :

—C'est une tuberculose !

—A marche rapide ! s'était contenté d'ajouter le docteur Mullème, en regardant son confrère.

Le docteur Appyani compléta alors le rapport qu'il avait déjà fait aux deux médecins consultants en mettant ceux-ci au courant de tout ce qu'il avait essayé pour tâcher d'enrayer la maladie.

La conclusion de cette conversation à huis clos fut que l'état de M. de Bussièrès était absolument désespéré ; que non seulement la forme galopante de la tuberculose était des plus alarmantes, mais encore qu'il y avait de terribles complications à redouter du côté du cœur.

Dans ces conditions, il fallait, — tel fut l'avis des trois médecins, — s'attendre à une terminaison fatale, à bref délai.

La consultation, sur la demande expresse d'Appyani, fut écrite et signée.

Il s'en empara et la serra soigneusement dans son carnet. Sa victime lui appartenait, désormais, complètement.

Il pouvait, à son gré, fixer le jour et l'heure suprême de sa mort.

Cette consultation, signée de deux noms illustres, était la sauvegarde d'Appyani ; elle lui assurait l'impunité la plus complète, la plus absolue.

Il ne restait plus maintenant qu'à faire part à la comtesse du résultat de la consultation.

Le docteur Appyani se chargea de lui laisser entrevoir la vérité avec toutes les précautions, tous les ménagements possibles, pour éviter à la jeune femme une émotion trop subite et trop profonde.

Le docteur Bronchard se contenta de profiter de l'occasion pour faire l'éloge de son confrère Appyani.

Il approuva sans restriction, selon l'habitude consacrée, tout ce qu'avait fait le médecin de la maison, déclarant qu'il n'y avait pas d'autre médication à tenter que celle qui avait été suivie jusqu'à ce jour.

Quand le docteur Appyani, après le départ des deux médecins consultants, se retrouva seul avec Mme de Bussièrès, une transformation complète s'opéra dans son langage.

Il avoua que, jusqu'ici, il s'était efforcé de lui inspirer une sécurité qu'il ne partageait pas, une espérance que n'avait jamais laissée subsister en lui le mal terrible, inguérissable, dont le comte était, depuis longtemps, atteint.

—Il ne me reste plus, ajouta-t-il avec hypocrisie, qu'à me consacrer tout entier à mon malheureux ami, pour adoucir ses derniers jours.

—Perdu ! Il est perdu ! exclama la jeune femme, angoissée, en portant vivement les mains à son cœur.

« Ah ! je le savais bien, ajouta-t-elle ; mes pressentiments ne me trompaient pas.

Appyani ne chercha ni à la tromper, ni à la consoler.

Il se contenta de répondre :

—Notre cher malade a besoin de soins de tous les instants.

« Il a, je dois le dire, besoin d'un ami autant que d'un médecin.

—N'êtes-vous pas déjà l'un et l'autre, docteur ! prononça Mme de Bussièrès en regardant avec tristesse l'homme qui avait affecté de donner tant de preuves de dévouement au comte...

—Et je réclame le droit de continuer ce que j'appellerai « ma mission fraternelle » auprès de « notre cher malade ».

« Je m'étais donné pour tâche de combattre, par tous les moyens possibles, la maladie dont la marche rapide m'épouvantait.

« Aujourd'hui, après la consultation qui vient d'avoir lieu, je suis décidé à faire tout ce qui sera humainement possible pour prolonger l'existence de celui dont la mort nous laissera, hélas ! tous deux inconsolables !... »

Mme de Bussièrès se montra très émue et très touchée de cette explosion de sentiments qui relevaient encore à ses yeux l'homme qu'elle avait déjà en si haute estime.

Le docteur Appyani comprit qu'il venait de faire un pas de plus dans l'estime et dans la sympathie de cette infortunée en affirmant les liens dans lesquels il l'enserrait et qui devaient, un jour, la lui livrer sans défense.

Grâce à la consultation qui venait d'avoir lieu, Appyani, comme on l'a vu, avait mis sa responsabilité tout à fait à couvert.

Désormais il pouvait accomplir son œuvre criminelle avec d'autant plus de sécurité que deux des plus éminents professeurs de la Faculté de Paris avaient irrévocablement condamné le malade.

Le poison, absorbé par lui à doses minutieusement calculées, avait lentement attaqué tout l'organisme et déterminé finalement cette terrible maladie que les docteurs Bronchard et Mullème avaient déclarée mortelle à très bref délai.

Appyani avait réussi à empoisonner un homme dont ces deux célèbres médecins avaient annoncé la mort prochaine causée par la tuberculose.

Il n'avait donc plus qu'à attendre le moment propice pour précipiter le dénouement.

Du reste ce moment approchait.